[2]RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE.

Ministère d'Enseignement Supérieur & de la Recherche Scientifique.

Centre universitaire « SALHI Ahmed » Naâma

Institut de langue et littérature arabe

Département des langues étrangères

Mémoire pour l'obtention du master :

Spécialité : didactique du FLE

Comment enseigner la compréhension de l'oral en classe de FLE ?

Cas : 1ère année LMD

Centre Universitaire Ahmed Salhi Naâma

Présenté par :

DjennelBaroud Imadeddine

sous la direction de :

M. Nekhouet Abdelkader.

Année universitaire

2016/2017

DEDICACE :

Je dédie ce travail de recherche à :

Ma très chère mère : Affable, honorable, aimable : Tu représentes pour moi le symbole de la bonté par excellence, la source de tendresse et l'exemple du dévouement qui n'a pas cessé de m'encourager et de prier pour moi. Ta prière et ta bénédiction m'ont été un grand secours pour mener à bien mes études. Aucune dédicace ne saurait être assez éloquente pour exprimer ce que tu mérites pour tous les sacrifices que tu n'as cessé de me donner depuis ma naissance, durant mon enfance et même à l'âge adulte. Je te dédie ce travail en témoignage de mon profond amour. Puisse Dieu, le tout puissant, te préserver et t'accorder santé, longue vie et bonheur.

Mon père : Aucune dédicace ne saurait exprimer l'amour, l'estime, le dévouement et le respect que j'ai toujours eu pour vous.

Vous m'avez donné un magnifique modèle de labeur et de persévérance. Je suis redevable d'une éducation dont je suis fier, vous m'avez toujours supporté dans mes décisions. Pour tout votre amour et votre confiance, vous m'avez aidé à ranger mon éternel désordre et pour votre énorme support pendant la rédaction de mon projet. A celui qui m'a indique la bonne voie en me rappelant que la volonté fait toujours les grands hommes...

Ce travail est le fruit de tes sacrifices que tu as consentis pour mon éducation et ma formation**.**

Mon cher frère : les mots ne suffisent guère pour exprimer l'attachement, l'amour et l'affection que je porte pour vous. Mon ange gardien et mon fidèle accompagnant dans les moments les plus délicats de cette vie mystérieuse.

Je vous dédie ce travail avec tous mes vœux de bonheur, de santé et de réussite.

Mes chères sœurs : En témoignage de l'attachement, de l'amour et de l'affection que je porte pour vous. Vous êtes toujours dans mon cœur. Je vous

remercie pour votre hospitalité sans égal et votre affection si sincère. Je vous dédie ce travail avec tous mes vœux de bonheur, de santé et de réussite.

Touts les membres de ma famille, petits et grands : Veuillez trouver dans ce modeste travail l'expression de mon affection.

Mon cher directeur de recherche : Un remerciement particulier et sincère pour tous vos efforts fournis. Vous avez toujours été présent. Que ce travail soit un témoignage de ma gratitude et mon profond respect.

Mes chères amis : Je ne peux trouver les mots justes et sincères pour vous exprimer mon affection et mes pensées, vous êtes pour moi des frères, sœurs et des amis sur qui je peux compter. En témoignage de l'amitié qui nous uni et des souvenirs de tous les moments que nous avons passé ensemble, je vous dédie ce travail et je vous souhaite une vie pleine de santé et de bonheur.

Remerciement :

J'ai eu l'honneur d'avoir comme directeur de recherche M.Nekhouet Abdelkader, que je lui remercie pour ses conseils pour son appui, sa disponibilité, sa patience et sa valable orientation. J'adresse ma gratitude à chacun des membres du jury qui ont bien voulu lire et évaluer ce travail.

Je profite de cette occasion pour remercier tous les enseignants du Département de Français de Centre Universitaire de Naâma qui m'ont aidé à construire le savoir, le savoir-faire et le savoir-être. A tous mes remerciements dévoués.

Mes remerciements chaleureux vont également à tous ceux qui m'ont apporté leur soutien surtout dans des moments de découragement et particulièrement ma famille, mes parents, mes frères, mes sœurs, mes amis pour m'avoir encouragée et supportée jusqu'au bout.

Table des matières

DEDICACE

Remerciement

Introduction : 6

I) La partie théorique

1) Définition de l'oral : 9

2) La compréhension orale : 9

a) Objectifs de compréhension orale : 10

3) Qu'est-ce que l'écoute ? 10

a) Types d'écoute 11

b) Les étapes de l'écoute : 11

c) Les stratégies d'écoute : 12

4) La prise de parole : 12

a) Les stratégies de prise de parole : 13

5) L'expression orale : 13

a) Les caractéristiques de l'expression orale : 13

b) Les objectifs de l'expression orale : 14

6) L'intégration de matière compréhension et expression orale dans les canevas LMD : 15

7) L'enseignement/apprentissage de l'oral à travers les méthodologies : 15

a) La méthodologie audio-orale désormais (MAO) : 15

b) La méthodologie Structuro-globale audio-visuelle (SGAV) : 16

8) Le déroulement de la séance de l'oral chez les apprenants de 1ere année LMD au centre universitaire Ahmed Salhi Naâma : 17

II) La partie pratique 5

1) Méthodologie de travail : 20

2) Mode d'analyse : 20

2.1) Présentation de l'échantillon : 20

2.2) Corpus : 21

2.3) Les outils 21

4) Le profil des enseignants participants au questionnaire 31

5) Discussion des résultats : 35

6) Une démarche dynamique en situation interactive est proposée sous forme des documents authentiques : 36

Conclusion : 38

Bibliographie :

Annexes :

Introduction :

Le processus d'enseignement/apprentissage c'est l'ensemble des activités d'enseignement et d'apprentissage entrepris dans le milieu scolaire ou universitaire. Dans ce processus, il y a une interaction entre les résultats d'apprentissage, les activités d'apprentissage et les méthodes qui contribuent à la réalisation des résultats de ce processus. D'ores et déjà, dans l'intention d'obtenir le meilleur savoir pour les apprenants, les enseignants doivent poursuivre sans relâche un processus d'apprentissage et de questionnement, exploiter de nouvelles idées et adapter les bonnes méthodes.

Enseigner une langue étrangère signifie la nécessité de développer, chez l'apprenant, l'habileté à communiquer, mais aussi l'habileté de comprendre.

Au niveau pédagogique, on trouve certes des activités de contrôle de la compréhension, qui se basent sur la compréhension des explications ou des consignes, mais pas sur une méthodologique cohérente pour apprendre à comprendre l'oral. Tout se passe comme si comprendre résultait naturellement de la pratique des activités scolaires et de l'enseignement de la langue.

Dans cette modeste étude, nous nous proposerai de réfléchir sur la compréhension de l'oral du FLE au sein du Centre Universitaire Ahmed Salhi de Naâma, comme activité méritant l'attention en soi, comme un revers de l'oral dont la production serait le second.

Le choix de ce champ didactique n'était pas aléatoire. Deux principales raisons sous-tendent notre choix de l'enseignement/apprentissage de la compréhension de l'oral au sein du Département de français pour réaliser cette initiation à la recherche.

- Les études didactiques sur le sujet de la compréhension de l'oral sont rares et souvent orientées vers la production ou l'expression de l'oral.
- Un problème émergent en didactique du français est celui de la compréhension de l'oral du FLE., difficulté dans laquelle submergent presque tous les étudiants de la première année LMD du français.

De ce constat, nous essayons d'entamer un travail de recherche concernant non seulement, les problèmes liés à la difficulté de la compréhension de l'oral dans la pratique de la langue française en classe du FLE, mais de trouver les solutions à ces problèmes rencontrés. . En évoquant ce constat de recherche, trois questions viennent nous effleurer l'esprit :

- Qu'est ce que c'est l'oral?
- Que signifie " comprendre " dans une activité d'oral du FLE ?
- Quelles compétences sont à activer dans l'apprentissage de la compréhension de l'oral? Et dans cette perspective interrogative notre recherche s'oriente vers la question principale :

Comment pouvons-nous aider ces apprenants qui éprouvent des difficultés de compréhension de l'oral du FLE? Et sur quels critères opérationnels peut-on développer cette tache au niveau de classe de FLE : 1ème année LMD ? À travers ces interrogations, nous espérons donner une vision plus claire du sujet, en proposant des réponses provisoires :

H1 : l'élaboration de séances de l'écoute permettrait aux apprenants d'atteindre un niveau significatif de compréhension.

H2 : l'utilisation des supports audio comportant des documents authentiques permettrait aux apprenants d'intégrer des nouvelles connaissances à leurs connaissances préalables.

Toute recherche scientifique réalisée vise des objectifs biens précis. Ce présent travail, a pour objectif ,non seulement de savoir pourquoi les apprenants ont des lacunes de compréhension de l'oral, en particulier chez les apprenants de la 1 ère année LMD du centre universitaire Ahmed Salhi de Naâma, mais aussi ce qui est à l'origine de ces difficultés. Dans cette optique, notre recherche conjugue deux parties :

Nous aborderons, dans une première partie, grâce au contexte théorique, les concepts sur l'enseignement/apprentissage de l'oral sera ainsi étudié l'objectif de ce domaine, l'intégration de la matière compréhension et expression orale dans les programmes LMD. Tout en rebroussant chemin pour s'interroger et définir la notion de « oral ». Nous évoquerons ensuite, les méthodes

d'enseignement de l'oral de FLE. Enfin, nous reviendrons au sein de notre contexte (CUN) pour connaître ce qui se fait en matière d'apprentissage du FLE et acquisition chez les apprenants.

Dans une deuxième partie, nous présenterons le corpus de notre étude, puis nous aborderons les résultats des deux questionnaires destinés aux enseignants et aux apprenants. L'analyse de ces questionnaires va prendre en compte les facteurs importants de la compréhension orale, ses stratégies et les solutions aux problèmes rencontrés au cours d'un apprentissage en contexte de classe de FLE.

Une démarche dynamique en situation interactive est proposée sous forme de documents authentiques. L'enseignant encourage les apprenants à écouter ces documents authentiques, mais il doit surtout multiplier les possibilités d'échanges verbaux pour leur permettre d'augmenter leurs compétences phonologiques, syntaxiques et lexicales (Rutherford 1995).

Première partie :

I) La partie théorique

1) Définition de l'oral :

Nous pouvons définir l'oral selon plusieurs types de définitions des différents dictionnaires.

Selon Le Petit Larousse illustré, l'oral signifie *«fait de vive voix, transmis par la voix (par opposition à écrit). Témoignage orale. Tradition orale, qui appartient à la langue parlée. ».*[1]

Le Petit Robert de la langue française donne aussi une définition de l'oral comme «*mot qui vient du latin os, oris «bouche», (opposé à écrit) qui se fait, qui se transmet par la parole».*[2]

Selon ces différentes définitions des dictionnaires, le mot oral est définit comme suit : la parole, la voix, ce qui est transmis ou exprimé par la bouche et qui s'oppose à l'écrit.

En didactique des langues, l'oral désigne : «Le domaine de l'enseignement de la langue qui comporte l'enseignement de la spécificité de la langue orale et son apprentissage au moyen d'activités d'écoute et de production conduites à partir de textes sonores si possibles authentique».[3]

Cela signifie que l'oral est la pratique de deux phénomènes, l'écoute et la production de parole.

2) La compréhension orale :

Selon CUQ, Jean-Pierre :

« La compréhension est l'aptitude résultant de la mise en œuvre de processus cognitifs, qui permet à l'apprenant d'accéder au sens qu'il écoute (compréhension orale) »[4]

La compréhension orale est définie comme la capacité à comprendre à partir de l'écoute d'un énoncé ou d'un document sonore. Autrement dit, les apprenants maîtrisent la compréhension orale quand ils comprennent ce qui leur a été lu ou dit.

[1] Le Petit Larousse illustré, Larousse, Paris, 1995, p. 720

[2] Le Petit Robert de la langue française, Dictionnaire le Robert, Paris, 2006, p. 1792

[3] CHARRAUDEA U.P, D. Mangonneau, Dictionnaire d'analyse du discours, Paris, seuil, 2000.p189

[4] CUQ. J.P.Dictionnaire de didactique du français langue étrangère et seconde, CLE International 2002, p 49

Cette capacité met en jeu différentes opérations mentales :

- se repérer dans ce qu'on entend en distinguant les sons, les mots, les phrases.
- repérer les informations apportées.
- sélectionner celles qui sont importantes.[5]

« L'acte de compréhension est un acte d'apprentissage de nature multidimensionnelle»[6]

a) Objectifs de compréhension orale :

Le séminaire ''Les supports possibles relatifs à la compréhension de l'oral et à l'expression **:** domaines familiers aux élèves, accessibles à la compréhension'' du 25 mai 2012 regroupant des inspecteurs du français prend en considération les différents objectifs de compréhension orale suivants :

- connaître les actes de parole
- réaliser de tâches concrètes en classe : comprendre une consigne orale pour réaliser, trier, et classer les informations.
- maîtriser le système phonologique et prosodique
- enrichir le lexique et les structures syntaxiques pour utiliser la langue orale dans un rapport au monde proche.

3) Qu'est-ce que l'écoute ?

L'écoute, c'est le fait de se concentrer sur un document qu'on entend (une bande sonore ou un texte lu à haute voix) pour bien le comprendre. Apprendre à écouter, c'est apprendre à se concentrer et à faire attention à ce qu'on entend pour repérer les mots, les phrases et le sens.

L'écoute est la condition préalable à une communication réussie, elle implique une réelle ouverture à l'autre, notamment au cours d'échanges entre camarades. On enseigne explicitement les stratégies d'écoute pour amener les apprenants à témoigner du respect envers leurs locuteurs, mieux comprendre le sens des messages et savoir quand et comment demander une précision supplémentaire ou réagir à ce qui est dit.

[5] Mieux comprendre à l'oral et à l'écrit pour mieux communiquer. P11

[6] GARABEDIA N.M, Perception et production dans la matière phonétique d'une langue, P. 173

Au fur et à mesure qu'ils apprennent à écouter efficacement, les apprenants comprennent l'importance du rôle qu'ils jouent, en tant qu'auditeurs, pour rendre les échanges avec les autres plus intéressants.

a) Types d'écoute

Il existe quatre types d'écoute :

- **L'écoute de veille :** elle ne vise pas la compréhension. C'est en quelque sorte « écouter sans vraiment écouter » ; un indice entendu, un mot ou un thème qui nous intéresse peut attirer toutefois l'attention.
- **L'écoute globale :** qui sert à découvrir la signification générale du document écouté.
- **L'écoute sélective :** qui consiste à chercher uniquement certaines informations dans le texte. En faisant une écoute sélective, l'auditeur sait exactement ce qu'il cherche.
- **L'écoute détaillée :** qui consiste à comprendre le document (ou une partie du document) dans tous ses détails.

b) Les étapes de l'écoute :

- **La pré-écoute :** La pré-écoute est la préparation à l'écoute. Il ne s'agit pas encore d'écouter le document sonore, mais de donner des activités aux élèves pour les préparer au thème et au vocabulaire de ce qu'ils vont écouter.
- **L'écoute :** C'est l'étape où les élèves écoutent attentivement le document sonore (enregistrement ou texte lu par l'enseignant) pour réaliser la tâche que l'enseignant leur a donnée Il est recommandé d'offrir aux élèves la possibilité d'une deuxième écoute.
- **La post-écoute :** C'est l'étape au cours de laquelle les élèves s'expriment sur ce qu'ils ont compris ; ils partagent leurs impressions et expriment leurs sentiments.

c) Les stratégies d'écoute :

Les besoins d'apprentissage du groupe classe et les besoins particuliers des apprenants déterminent le choix d'une stratégie d'écoute et le temps d'enseignement à lui consacrer. En présentant ici selon (*le Guide*[7] *d'enseignement efficace de la communication orale*), une liste des stratégies d'écoute dont l'enseignement est pertinente aux cycles préparatoire et primaire dans un ordre qui reflète une progression logique :

- en pratique, on doit trouver le sens du message avant de vérifier sa compréhension.

Les principales stratégies d'écoute :

- Suivre les règles de politesse
- Prendre une position d'écoute
- Activer ses connaissances antérieures
- Trouver le sens du message
- Associer les gestes et les expressions faciales aux paroles
- Redire dans ses mots
- Vérifier sa compréhension
- Prendre des notes
- Réagir au message

4) La prise de parole :

La prise de parole aide les apprenants à s'exprimer pour, entre autres, raconter, décrire, convaincre ou divertir. Elle leur permet également de comprendre l'impact des expressions faciales et corporelles dans une communication orale. Par ailleurs, les apprenants apprennent graduellement comment établir un bon contact et exploiter leur voix, ce qui facilitera leurs diverses prestations devant un auditoire de plus en plus large. On cherche ainsi à les amener à comprendre comment créer un lien de confiance et de respect avec les autres, capter leur intérêt et mieux se faire comprendre.

[7] Guide d'enseignement efficace de la communication orale, Ontario Canada, 2008.

a) Les stratégies de prise de parole :

Selon le Guide[8] d'enseignement efficace de la communication orale, de la maternelle à la 3e année, la prise de parole préconise plusieurs stratégies :

- Savoir pourquoi parler
- Établir un contact
- Parler avec respect
- Employer des mots justes
- Utiliser une posture et des gestes appropriés
- Utiliser une expression faciale appropriée
- Contrôler sa voix
- Préparer sa présentation

5) L'expression orale :

Est une compétence que les apprenants doivent acquérir, qui consiste à s'exprimer dans les situations les plus diverses, en français. Il s'agit d'un rapport interactif entre un émetteur et un destinataire, qui fait appel également à la capacité de comprendre l'autre. Il s'agit d'une compétence qu'il faut travailler avec rigueur, et qui demande à surmonter des problèmes liés à la prononciation, au rythme et à l'intonation, mais également des problèmes liés à la compréhension de l'oral.

a) Les caractéristiques de l'expression orale :

L'expression orale commence par :

- **Des idées**: des informations, quelles qu'elles soient, de l'argumentation que l'on choisit, des opinions diverses et des sentiments que l'on exprime. Il faut avoir un objectif clair de ce que l'on veut exprimer. Il est important d'adapter le contenu aux destinataires du message selon l'âge, le rôle, le statut social.
- **De la structuration**: la manière dont on présente ses idées. Les idées vont s'enchaîner de façon logique avec des transitions bien choisies. On peut d'abord préciser ce dont on va parler et pourquoi. On illustrera les idées avec

[8] Guide d'enseignement efficace de la communication orale, Ontario Canada, 2008.

des exemples concrets, des notes d'humour. On terminera de façon claire et brève.

- **Du langage**: de la correction linguistique et de l'adéquation socioculturelle. Dans une communication courante, l'important est de se faire comprendre et d'exprimer ce que l'on a réellement l'intention de dire, plutôt que de produire, au détriment de la communication, des énoncés neutres mais parfaits. Un mot qui manque peut être demandé à l'interlocuteur, qui sera ravi de le donner.

La forme de l'expression orale se compose :

- **Du non verbal**: gestes, sourires, signes divers…On se fera mieux comprendre en étant détendu et décontracté, en illustrant ce que l'on dit avec des gestes naturellement adaptés.
- **De la voix**: de son volume, de l'articulation, du débit, de l'intonation. Le volume doit être adapté à la distance. En français, les apprenants devront plus soigner leur articulation et le débit. L'intonation doit être expressive et significative.
- **Des pauses, des silences, des regards**. En effet, c'est par le regard par exemple que l'on pourra vérifier si l'on a été compris. Les pauses et les silences sont aussi significatifs.

b) Les objectifs de l'expression orale :

L'objectif principal est d'évoluer dans la recherche des pratiques pédagogiques sur l'expression orale, d'encourager un travail de collaboration entre apprenants et enseignant, le développement de la capacité à décrire, interpréter et (ré) construire des activités d'enseignement/apprentissage de la langue. L'enseignant à l'occasion d'utiliser diverses stratégies pour évaluer non seulement ce que l'apprenant connaît par rapport aux résultats d'apprentissage, mais aussi la manière dont il apprend et ce qu'il valorise dans son apprentissage. Il faut faire découvrir aux étudiants l'intérêt de la diversification des groupements, ce qui pose la question fondamentale des responsabilités respectives des apprenants et des enseignants. Les interactions en sous-groupe mettent en relief les effets positifs de compétences, de capacités, de référents des interactions.

6) L'intégration de matière compréhension et expression orale dans les canevas LMD :

Selon l'arrêté n°500 du 28 juillet 2013 de ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique fixant le programme des enseignements du socle commun de licence du domaine « Lettres et Langues Étrangères », (voir annexe 01)

Cet arrêté inclut dans le cursus de formation LMD plusieurs unités d'enseignements, en particulier, l'unité d'enseignement fondamentale (UEF).L'objectif de cette unité est de faciliter l'adaptation des apprenants en socle commun au système universitaire, et cette unité prend en compte la matière ''compréhension et expression orale ''. Cette dernière valorise un volume horaire hebdomadaire de 1h30 de cours et 1h30 de TD, tout en considérant un volume horaire semestriel de 45h00. (Voir l'annexe 02).

Les séances sont organisées autour de ces trois objectifs :

1) Découvrir les possibilités de communication à l'oral
2) Savoir prendre la parole dans un groupe
3) Être capable de tenir un rôle dans un groupe, permettre la diffusion de l'information et l'établissement du dialogue.

7) L'enseignement/apprentissage de l'oral à travers les méthodologies :

a) La méthodologie audio-orale désormais (MAO) :

La méthodologie audio-orale naît au cours de la deuxième guerre mondiale pour répondre aux besoins de l'armée américaine de former rapidement des gens parlant d'autres langues que l'anglais. "La méthode de l'armée". Cette méthode n'a duré en réalité que deux ans, mais elle a provoqué un grand intérêt dans le milieu didactique. C'est dans les années 1950 que des spécialistes de la linguistique appliquée ont créé la méthode audio-orale (MAO).

Cette méthodologie applique deux théories différentes :

- Une théorie de langage : la linguistique structurale distributionnelle.
- Une théorie psychologique de l'apprentissage : le behaviorisme.

Cette méthodologie a besoin pour s'appliquer d'instruments comme les exercices structuraux et les laboratoires de langues pour réaliser une acquisition et une fixation d'automatisme linguistique. On remarque que la linguistique et la psychologie de l'apprenant sont présentées dans la conception didactique de la méthodologie.

La MAO a été critiqué pour le manque de transfert hors de la classe de ce qui a été appris et on a considéré que sa validité se limitait au niveau élémentaire. De même, à l'enthousiasme pour les exercices structuraux a succédé la déception. En effet les exercices ennuyaient les élèves, les démotivaient et le passage du réemploi dirigé au réemploi spontané ne se faisait que rarement. Il faut aussi mentionner que le fait d'enseigner la grammaire étape par étape, n'interdisait aucunement la fréquence des fautes.

A partir du début des années 1960, on a assisté à une importante influence de la linguistique sur la didactique du français langue étrangère. L'expression "linguistique appliquée" devient alors synonyme de "pédagogie des langues" ce qui révèle son influence sur la didactique des langues étrangères en France. La MAO n'a pas connu de réalisations françaises en F.L.E., mais certains aspects seront repris dans la méthodologie audio-visuelle française. Elle sera finalement mise à mal lorsque le behaviorisme et le distributionnalisme seront remis en question par les linguistes eux-mêmes.

b) La méthodologie Structuro-globale audio-visuelle (SGAV) :

C'est au milieu des années 1950 que P. Guberina[9] de l'Université de Zagreb donne les premières formulations théoriques de la méthode SGAV (structuro-globale audio-visuelle**)**. La méthodologie audiovisuelle (MAV) domine en France dans les années 1960-1970 et le premier cours élaboré suivant cette méthode, publié par le CREDIF[10] en 1962, est la méthode "Voix et images de France".

[9] GUBERINA, P. (1984). Une linguistique de la parole. *Aspects d'une politique de diffusion du FLE,* Paris, Crédif/Hatier.

[10] Le Centre de recherche et d'étude pour la diffusion du français crée en 1959 et dissous en 1996.

La cohérence de la méthode audiovisuelle était construite autour de l'utilisation conjointe de l'image et du son. Le support sonore était constitué par des enregistrements magnétiques et le support visuel par des images fixes. La méthodologie SGAV repose sur le triangle : situation de communication/ dialogue/ image.

Cette méthode s'appliquera aussi bien à l'enseignement du lexique (sans recourir à la traduction en langue maternelle) qu'à l'enseignement grammatical (sans l'intermédiaire de la règle, l'apprenant saisit les règles de manière intuitive). La méthode audiovisuelle s'appuie sur un document de base dialogué conçu pour présenter le vocabulaire et les structures à étudier.

La méthodologie Structuro-globale-audiovisuelle est pour beaucoup plus proche de la méthodologie directe européenne que de l'audio-orale américaine et présenterait également des affinités avec la méthode situationnelle anglaise. En ce sens la SGAV aurait le mérite de tenir compte du contexte social d'utilisation d'une langue et permettrait d'apprendre assez vite à communiquer oralement avec des natifs de langues étrangères, mais n'offrirait pas la possibilité de comprendre des natifs parlant entre eux ni les médias.

La méthodologie S.G.A.V. exige la mise en place d'un dispositif lourd d'enseignement qui comporte des formations spécifiques aux enseignants par le biais de stages, des coûts matériels importants de mise en place (magnétophone/ laboratoire de langue...), et des dispositifs d'enseignement contraignants : nombre réduit d'apprenants/ enseignement hebdomadaire intensif/ formation sur une longue durée (2 à 3 ans).

8) Le déroulement de la séance de l'oral chez les apprenants de 1ere année LMD au centre universitaire Ahmed Salhi Naâma :

Le cours de l'oral répond à une demande officielle de ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche qui est une exigence valable pour tous les diplômes nationaux. Il exprime également un sentiment de grande nécessité partagé par les enseignants et un grand nombre d'apprenants.

La partie théorique

Notre thème de recherche exige, de tourner le regard vers les apprenants de 1ère année LMD au centre universitaire de Naâma, pour dégager des faits significatifs, en faveur de notre travail, et de réfléchir sur la compréhension de l'oral du FLE au sein du Centre Universitaire Ahmed Salhi de Naâma, comme activité méritant l'attention en soi, comme un revers de l'oral dont la production serait le second.

Après l'accord de l'enseignant avec lequel, nous avons prévu de mener notre enquête, nous avons rejoint la salle le 05/04/2017 à 10h:00 dans l'intention d'accomplir notre mission. La salle choisie comporte vingt (20) apprenants. Nous avons pu observer le déroulement du cours durant cette séance qui a durée 1h 30mn, et grâce à la grille d'analyse mentionnée ci-dessous. Nous avons pu recueillir une panoplie d'observations qui va nous aider à interpréter les résultats de notre enquête.

- Grille d'observation :

1	2	3	4
Toujours	Souvent	Rarement	Jamais

L'enseignant……	1	2	3	4
Utilise différents supports pédagogiques : exercice, texte, vidéo, écoute…)		+		
Utilise un débit de parole approprié	+			
Gère la prise de parole		+		
donne des documents de travail		+		
prend en compte des interventions des apprenants	+			

Apporte de l'aide en cas d'incompréhension (définit les termes complexes et le vocabulaire incompris)		+		
Présente le cours de manière organisée (prépare un moyen d'introduction de chaque phase du cours, faire deviner le point qui sera abordé)	+			
Évalue si les apprenants suivent et comprennent		+		
incite les étudiants à interagir			+	
explique clairement les consignes		+		
requiert une écoute active lors des activités orales		+		

La deuxième partie

II) La partie pratique

1) Méthodologie de travail :

Afin d'apporter des réponses à nos hypothèses, notre recherche de terrain s'articulera sur deux questionnaires :

- Un questionnaire destiné aux apprenants afin de déceler leur difficulté en compréhension de l'oral en classe de FLE.
- Un questionnaire pour les enseignants afin d'étudier leur vision et leur utilisation de documents authentiques pour enseigner la compréhension orale.

2) Mode d'analyse :

Les données récupérées ont été automatiquement générées sous forme de tableau Excel. Les données de ces analyses quantitatives seront interprétées, pour la plupart d'entre elles, sous forme de graphiques et de moyennes. La démarche analytique présentée ci-dessous, reprend l'ensemble du mémoire :

2.1) Présentation de l'échantillon :

Notre recherche repose donc sur la participation de deux types d'échantillons que sont les apprenants et les enseignants :

a) Apprenants :

Les étudiants retenus pour l'enquête sont dépendamment de sexe masculin et féminin. Âgés de 18 ans à 58 ans, ils sont tous issus de filière de français, 1ème Année licence LMD. Nous avons retenu un échantillon de 22 étudiants.

b) Enseignants :

Afin d'avoir un échantillon le plus représentatif possible. Les individus de notre enquête sont des enseignants des deux filières, français et anglais au département des langues étrangères du Centre Universitaire Ahmed Salhi de Naâma. Une variable indépendante est un élément indépendant de la volonté des individus (sexe, âge, tranche…) mais qui pour un chercheur a une grande importance. La variable de notre questionnaire qui a le plus des modalités correspond à la question suivante:

Les étudiants ont-ils des difficultés à la pratique de l'oral en classe de 1ère année LMD ?

2.2) Corpus :

Dans l'objectif que nous avons fixé tout le long de notre travail était d'arrivé à déceler les lacunes de la compréhension orale des apprenants de 1ère année LMD, et faire savoir les perspectives qui facilitent la compréhension chez ces apprenants. Pour cela nous recourrons à l'entretien que nous avons mené avec l'enseignante au cours de la séance de l'oral élaborée le 05/04/2017 où nous avions mené notre enquête. L'entretien comprend trois (03) questions. Dont nous avons organisé les réponses sous forme de deux remarques :

- Le manque de confiance en soi évoque des difficultés de compréhension de l'oral chez l'apprenant.
- Le moyen pour maitriser la compréhension de l'oral, pour faciliter l'écoute en classe et valoriser les connaissances nouvelle, selon l'enseignante, est l'utilisation quotidienne des supports audio et audio-visuel.

2.3) Les outils

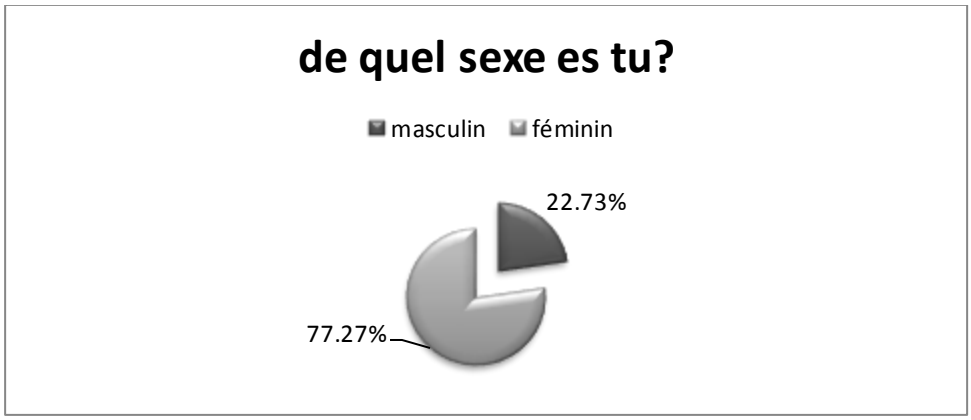
Pour cette étude, nous nous sommes appliqués à mettre en œuvre deux questionnaires. Le premier questionnaire à destination des apprenants inscrits en première année français. Ce questionnaire est composé de 14 questions comprenant des questions ouvertes mais surtout des questions faisant appel à des questions fermées.

Le second questionnaire à destination des enseignants en filière de français et d'anglais. Ce questionnaire est composé de 15 questions comprenant de nombreuses questions fermées, puis des questions ouvertes

3) **Présentation et interprétation des résultats des questionnaires des apprenants :**

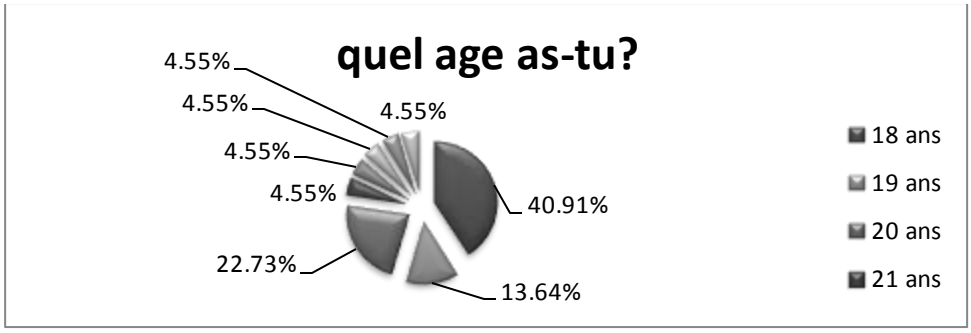
Tout d'abord nous avons distribué le questionnaire à 22 apprenants (annexe 03), la question n°01 concernant le sexe de ces derniers : 17 apprenants sont du sexe féminin tandis que les autres 05 apprenants sont du sexe masculin, comme il est mentionné dans le tableau suivant :

Sexe	pourcentage
Masculin	22,73 %
Féminin	77,27 %



- La question n°02 : « quel âge as-tu ? »

L'âge	pourcentage
18 ans	40,91%
19 ans	13,64%
20 ans	22,73%
21 ans	4,55%
22 ans	4,55%
27ans	4,55%
32 ans	4,55%
58 ans	4,55%

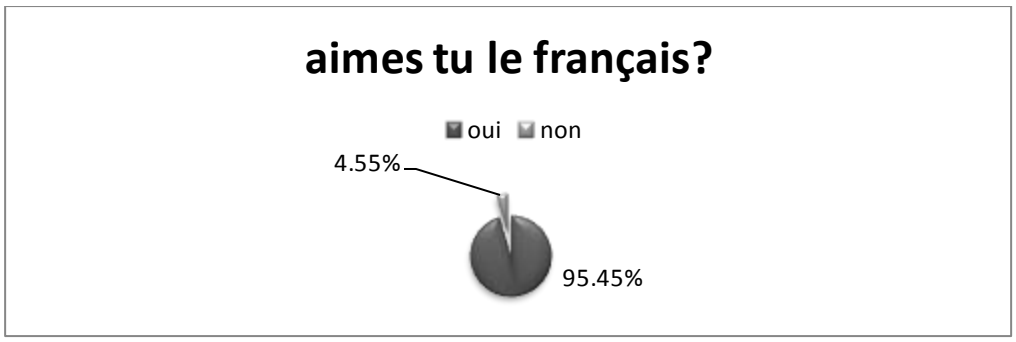


Commentaire :

Nous observons que ce groupe de classe 1ère année LMD englobe des apprenants de différents âges qui varient entre 18 ans et 20 ans.

- La question n° 03 : « si les apprenants aiment le français »,

Aimes-tu le français ?	Pourcentage
oui	95,45%
non	4,55%

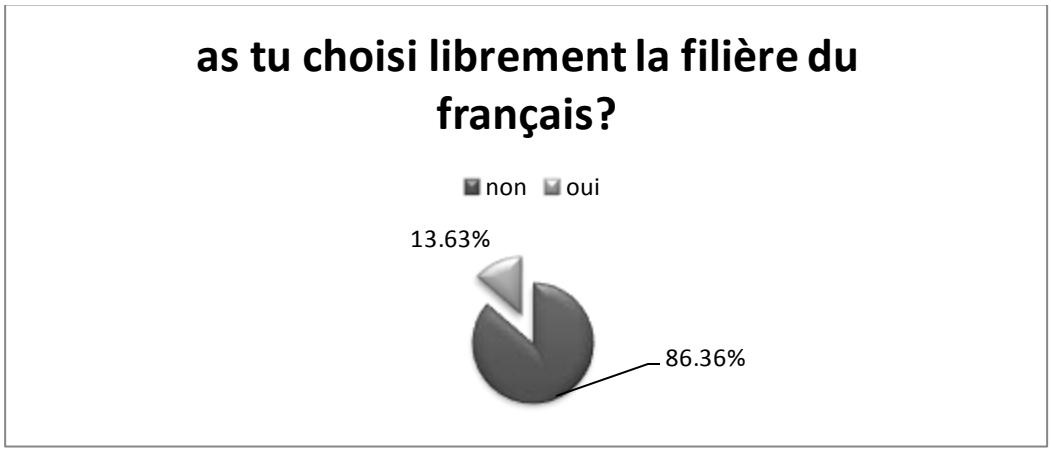


Commentaire :

Selon cette question nous constatons qu'il y a 21 apprenants qui aiment le français, cela est un facteur de motivation non seulement pour les apprenants mais aussi pour les enseignants du centre universitaire Ahmed Salhi de Naâma.

- 4ème question : « as-tu choisi librement la filière du français ? »

Choix libre de français	Pourcentage
non	86,36%
oui	13,63%

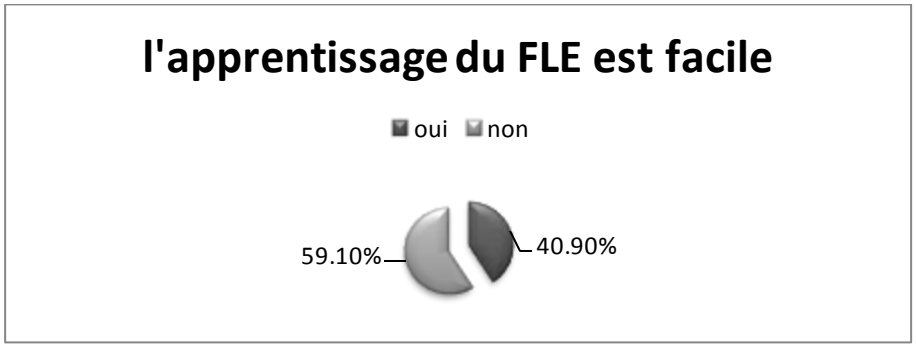


Commentaire :

Nous pouvons dire que 86,36% des apprenants avaient le choix libre de s'orienter vers la filière de français.

- La 5ème question posée sur « si l'apprentissage du français est facile »,

L'apprentissage du FLE est facile	Pourcentage
oui	40,90%
non	59,10%

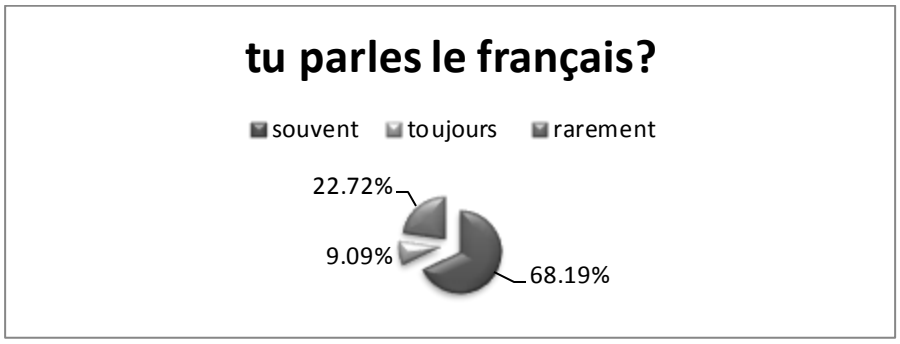


Commentaire :

Le graphique affirme que 59.10% des apprenants répondent par non, et selon leur justification, la raison majeure que c'est une langue étrangère qui demande beaucoup de travail. Cependant 40.90% répondent par oui et ils ont confirmé que l'apprentissage du FLE demande uniquement de la volonté afin de réussir en leurs études.

- 6ème question : « tu parles le français ? »

Tu parles le français ?	Pourcentage
souvent	68,19%
toujours	9,09%
rarement	22,72%

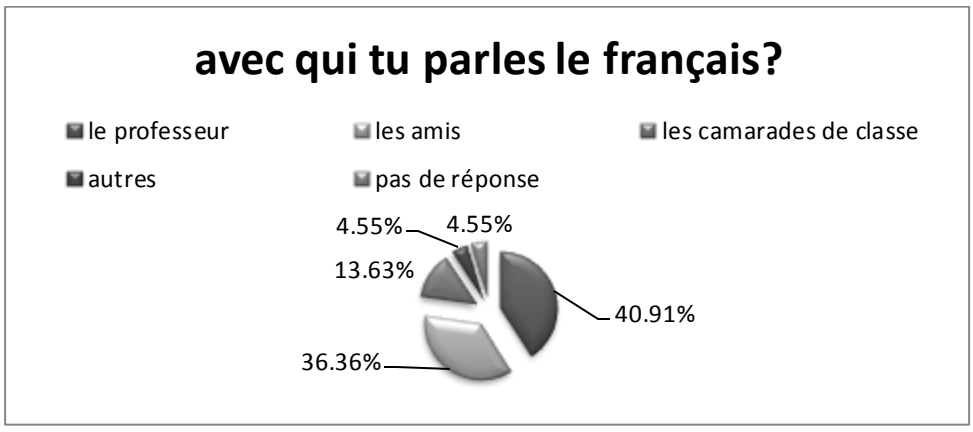


Commentaire :

Selon cette question, nous observons que 68.19% des apprenants parlent souvent le français, ce dont nous affirmons que c'est un signe de volonté pour les apprenants afin de pratiquer l'oral en FLE.

- La question n°07 : « les apprenants : avec qui parlent le français »,

avec qui tu parles le français?	Pourcentage
le professeur	40,91%
les amis	36,36%
les camarades de classe	13,63%
autres	4,55%
pas de réponse	4,55%

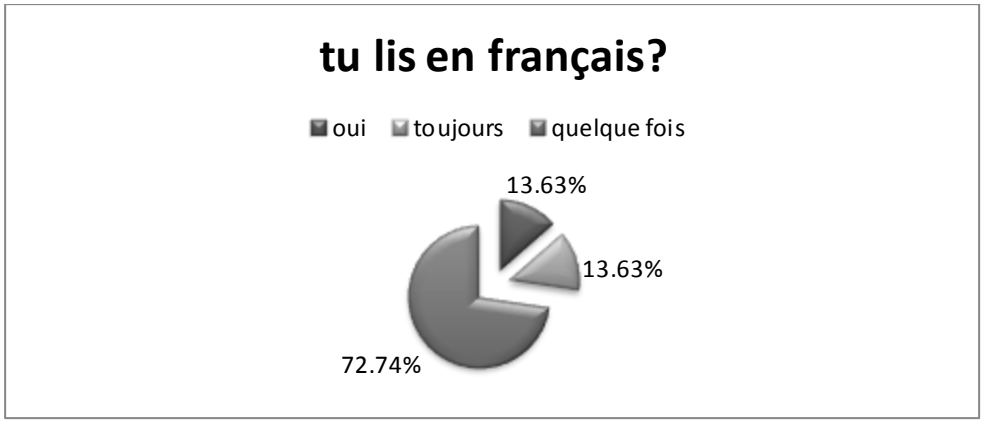


Commentaire :

Selon le graphique précédent, nous pouvons voir que 40.91% des étudiants préfèrent de parler avec leurs enseignants (cela indique qu'il y a des étudiants qui ne participent pas en classe et qui ne prennent pas la parole pendant les cours). Nous estimons qu'il y a des étudiants timides. Les enseignants doivent s'approcher d'avantage de leurs apprenants afin de pouvoir comprendre leurs problèmes et leurs difficultés pour qu'ils puissent les aidés.

- La question n°08 : « tu lis en français ? »,

tu lis en français?	Pourcentage
oui	13,63%
toujours	13,63%
quelque fois	72,74%

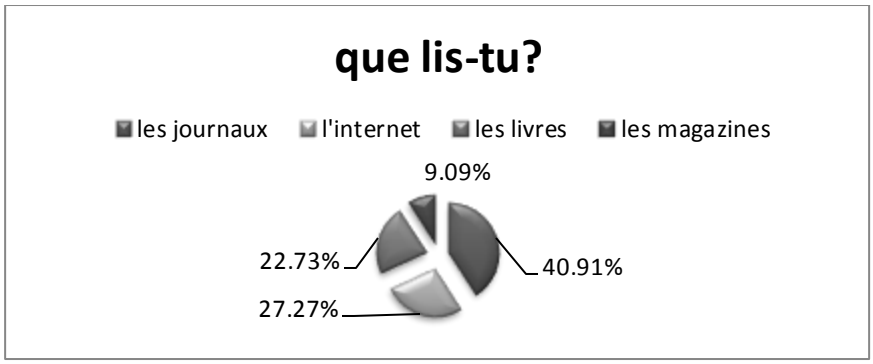


Commentaire :

Concernant la lecture en français nous constatons que 13.63 % des apprenants ont répondu seulement avec oui sans préciser s'ils lisent quelque fois ou jamais, mais aussi avec le même pourcentage (13.63%) des apprenants qui ont élucidé leurs réponses par « toujours » .Cependant, les 72.74% ont précisé leur réponse par « quelque fois ».Cela signifie que les enseignants doivent inciter leurs apprenants de lire pour développer leur pratique de FLE.

- La question n° 09 : « que lis-tu ? »

Que lis-tu ?	Pourcentage
les journaux	40,91%
l'internet	27,27%
les livres	22,73%
les magazines	9,09%

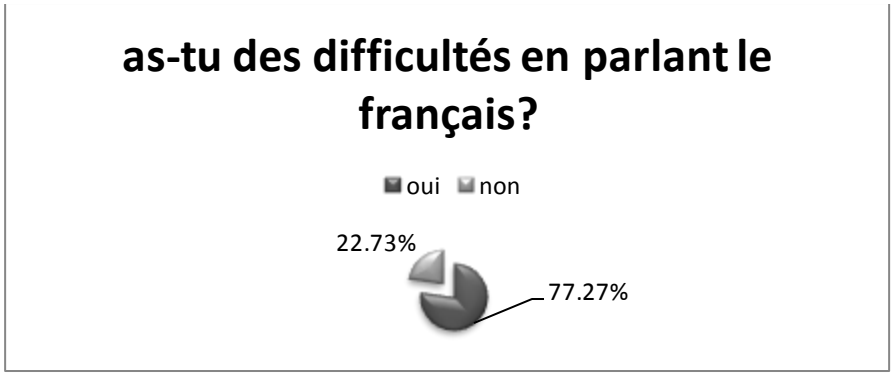


Commentaire :

À travers cette question les apprenants déclarent qu'ils ont eu la possibilité de lire les journaux, (selon la déclaration de 40.91% des apprenants), et d'autres (27.27%) préfèrent de lire à travers l'internet, 22.73% à partir les livres, et enfin 9.09% ont choisi les magazines.

- La question n°10 : « as-tu des difficultés en parlant le français ? »

as-tu des difficultés en parlant le français?	Pourcentage
oui	77,27%
non	22,73%

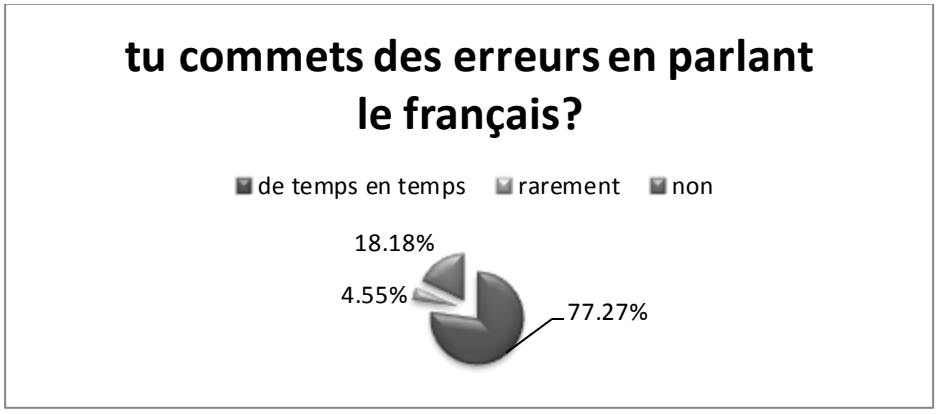


Commentaire :

Selon les apprenants qui ont participé au questionnaire, nous observons que la majorité a des difficultés en parlant le français, donc 77.27% des apprenants affirment qu'ils ont des difficultés en parlant le français.

- La question n°11: « tu commets des erreurs en parlant le français? »

tu commets des erreurs en parlant le français?	Pourcentage
de temps en temps	77,27%
rarement	4,55%
non	18,18%

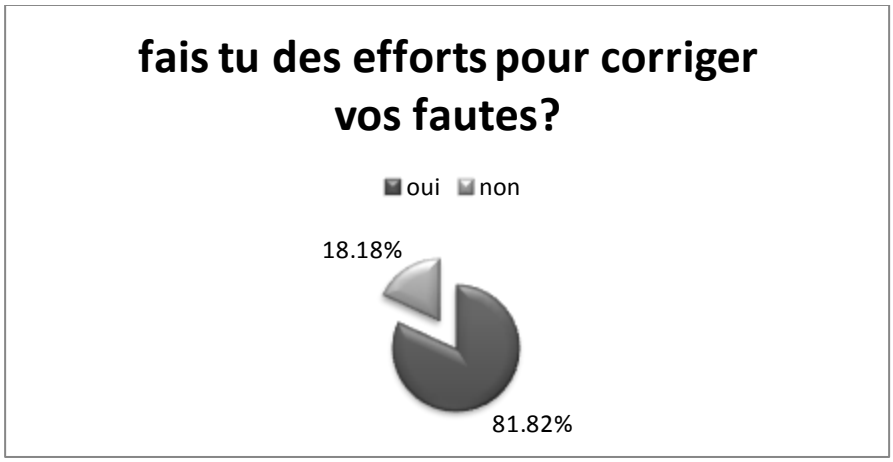


Commentaire :

77.27% des apprenants ont répondu par oui c'est à dire ils commettent des erreurs en parlant le français de temps en temps, il n'y a que 4.55% qui ont affirmé qu'ils commettaient rarement des erreurs en parlant le français, et 18.18% ont confirmé qu'ils ne commettent pas des erreurs en parlant le français.

- La question n°12 : « fais tu des efforts pour corriger vos fautes? »

fais tu des efforts pour corriger vos fautes?	Pourcentage
oui	81,82%
non	18,18%



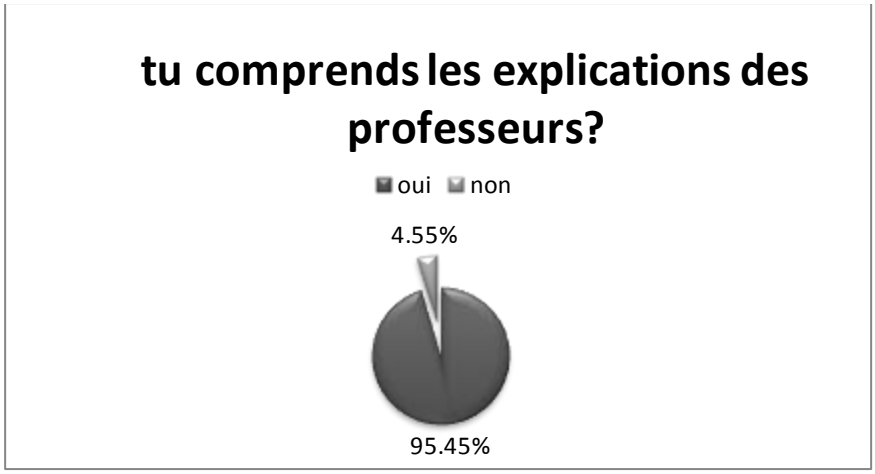
Commentaire :

81.82% des apprenants interrogés ont répondu qu'ils font des efforts pour corriger leurs erreurs et leurs fautes. Cela est déjà un aspect positif non seulement pour les apprenants, mais aussi les enseignants,

Nous pouvons confirmer selon le commentaire de la question sus citée que les apprenants s'intéressent beaucoup à améliorer leurs pratiques du FLE.

- La question n°13 : « tu comprends les explications des professeurs? »

tu comprends les explications des professeurs?	Pourcentage
oui	95,45%
non	4,55%

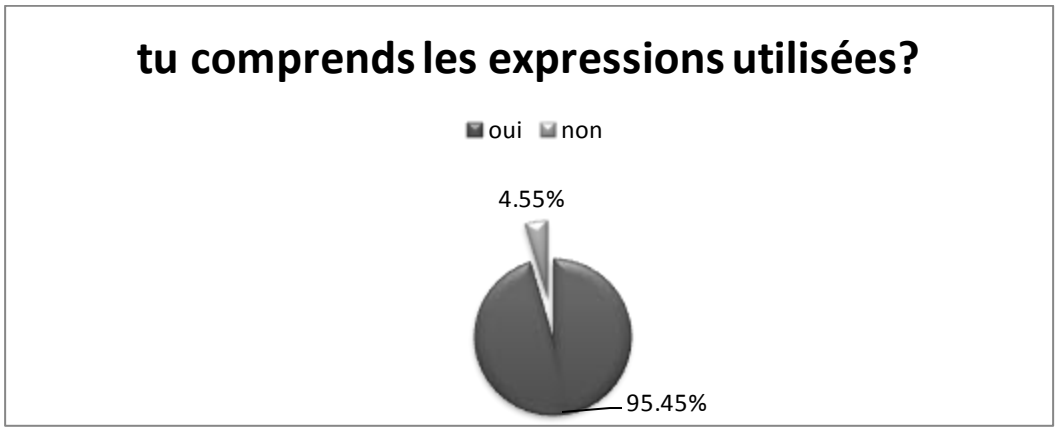


Commentaire :

En ce qui concerne les explications données par l'enseignant, et selon, 95.45% des apprenants ont déclarent qu'ils comprennent les explications des enseignants. En effet, 4.55% des apprenants ont affirmé qu'ils ne comprennent pas.

- La question n°14 : « tu comprends les expressions utilisées en français ? »

tu comprends les expressions utilisées?	Pourcentage
oui	95.45%
non	4,55%



Commentaire :

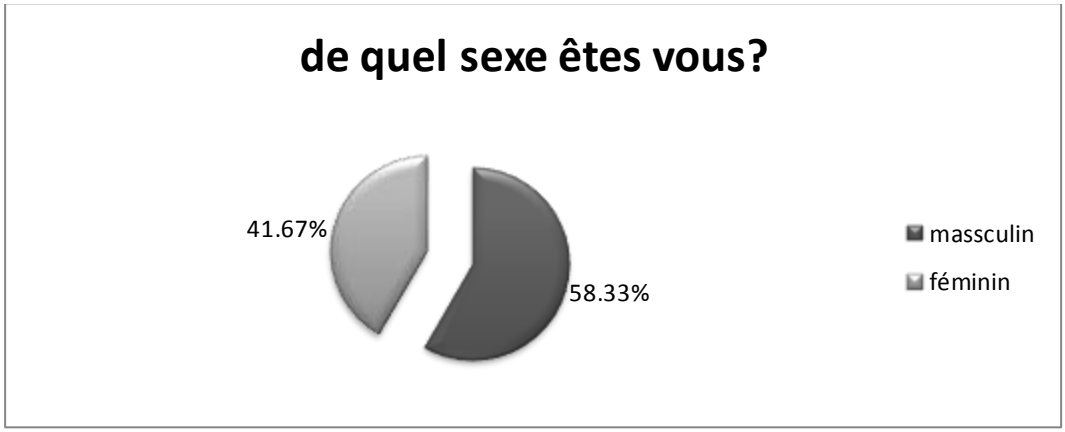
En basant sur cette question, 95.45% des apprenants affirment qu'ils comprennent les expressions utilisées, tandis que 4.55% déclarent qu'ils ne comprennent pas ces expressions.

4) Le profil des enseignants participants au questionnaire

Sur les 12 enseignants qui ont répondu à l'enquête, le panel est majoritairement de sexe masculin à 58.33 % contre 41.67 % pour le sexe féminin. À travers le graphique, nous nous apercevons que ce sont des enseignants plus expérimentés (par l'ancienneté) qui ont répondu au questionnaire.

Question 01 : « De quel sexe êtes-vous ? »

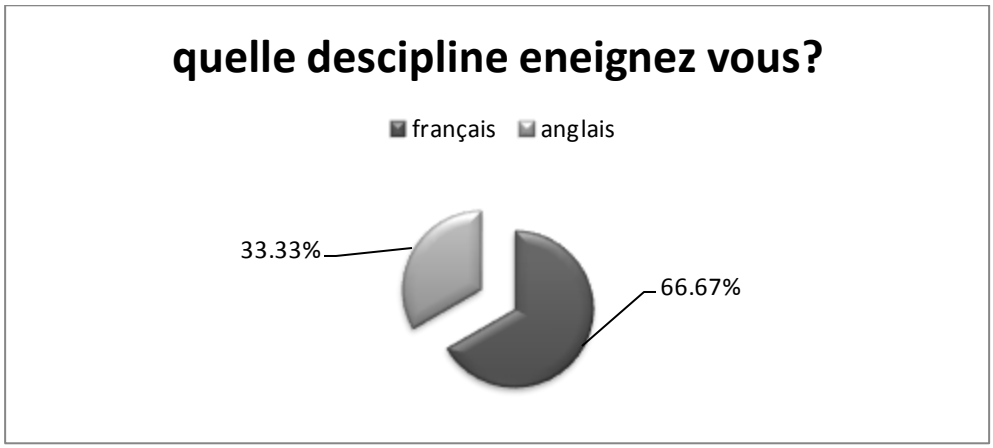
de quel sexe êtes-vous?	Pourcentage
masculin	58,33%
féminin	41,67%



Question n°02 :

« Quelle discipline enseignez- vous ? »

quelle discipline enseignez-vous ?	Pourcentage
français	66,67%
anglais	33,33%



Cette question affirme que 66.67% des enseignants enseignent le français, alors 33.33% ils enseignent l'anglais.

Selon les enseignants du Centre Universitaire Ahmed Salhi de Naâma, les apprenants de 1ère année LMD ont des difficultés à la pratique de l'oral. question n°03 : « les étudiants ont-ils des difficultés à la pratique de l'oral ? ». Les apprenants ont des difficultés principalement à la prononciation mais aussi à l'intonation, à la liaison, et le rythme « question n°04 : quelles sont les difficultés liées à la pratique de l'oral. »

Selon ce questionnaire, les enseignants pensent que le volume horaire consacré à l'enseignement de l'oral n'est pas suffisant « question n°05 : pensez vous que le volume horaire consacré à l'enseignement de l'oral est suffisant ».

Selon la question n°06 : « les apprenants ont des difficultés à formuler des phrases correctement ?», les apprenants ont des difficultés à formuler des phrases correctement. Ils ont affirmé aussi que les apprenants ont peur de prendre la parole en classe du FLE (question 07 : « les apprenants ont peur de prendre la parole en classe de FLE ? »

A travers la question n°08 : « citez nous au moins deux difficultés qui entravent l'acte de l'enseignement de l'oral en 1 LMD ? », les difficultés citées par les enseignants et qui entravent l'acte de l'enseignement de l'oral en 1ère année LMD émanent de la timidité et de l'hésitation dans la prise de parole, mais aussi sur le manque de confiance en soi même, ce qui provoque le problème de prononciation et la démotivation entre les apprenants et même entre l'apprenant et l'enseignant.

La question n°09 : « le programme que vous suivez, favorise t il la compréhension de l'oral ? », selon les enseignants interrogés affirment que le programme destiné à l'enseignement/apprentissage de l'oral, favorise la compréhension de l'oral.

Cependant, d'après la question n°10 : « par quels moyens motivez-vous les étudiants lors d'une production orale ? », nous pouvons dire que les moyens de motivation des apprenants lors d'une production orale sont différents selon les enseignants de CUN[11] :

- Encourager les apprenants même s'ils commettent des erreurs.
- Privilégier l'expression libre et spontanée.
- D'autres enseignants proposent de créer des débats afin d'avoir des situations de communication.
- Création de compétitions scientifiques et culturelles pour avoir plus de note.
- Utilisation de l'écoute en classe encourage l'apprenant lors d'une production orale.

Selon la question n°11 : « consacrez vous une partie de votre cours à la compréhension de l'oral de français ? ». Les enseignants de CUN déclarent

[11] CUN : Centre Universitaire Ahmed Salhi Naâma

qu'ils consacrent une partie de leurs cours à la compréhension de l'oral de français.

Et la majorité des enseignants affirment qu'ils prennent le temps de discuter avec leurs apprenants de l'usage des TICE dans l'enseignement de l'oral.

Question n°12 : « est ce que vous prenez le temps de discuter avec vos étudiants de l'usage des TICE dans l'enseignement/apprentissage de l'oral? » Selon ce questionnaire, en particulier, la question n°13 : « loin de toute évaluation, pensez vous que les étudiants apprécient l'oral en tant que matière ? », les enseignants pensent que les apprenants apprécient l'oral en tant que matière.

Et ils évaluent l'oral de leurs apprenants à la fin de l'année universitaire à travers des interrogations sur les actes de parole : (présentation, narration, description…). Aussi en faisant un exposé oral récapitulatif, et par des tests, c'est-à-dire les apprenants doivent exprimer à l'oral afin que l'enseignant puisse les évaluer, question n° 14 : « comment évaluez-vous l'oral des étudiants de la 1ère année LMD à la fin de l'année universitaire ?».

Selon les enseignants du CUN et en basant sur la question n°15 : « que faut il faire pour que la pratique de l'oral en FLE soit une réalité en classe ? », pour que la pratique de l'oral en FLE soit une réalité en classe : il faut faire des efforts afin de limiter la distance entre enseignant et l'enseigné, varier les supports (utilisation des vidéo, des magnétophones…) afin de présenter une écoute active au cours de l'oral, analyser les besoins des apprenants, et rendre l'oral une séance de plaisir. sensibiliser l'apprenant de l'importance de l'oral en le conseillant de lire des romans ; de regarder les émissions en français, et surtout de pratiquer le français en dehors de l'université.

5) Discussion des résultats :

L'analyse des résultats de l'entretien[12] et des questionnaires destinés aux enseignants et aux apprenants du Centre Universitaire Naâma, nous ont permis de confirmer les deux hypothèses de la recherche:

H1 : l'élaboration de séances de l'écoute permettrait aux apprenants d'atteindre un niveau significatif de compréhension.

H2 : l'utilisation des supports audio comportant des documents authentiques permettrait aux apprenants d'intégrer des nouvelles connaissances à leurs connaissances préalables.

Selon l'hypothèse 01, l'écoute en classe du FLE pourrait renforcer l'apprentissage de la compréhension de l'oral.

Selon l'hypothèse 02, l'utilisation des supports audio qui portent sur les documents authentiques favoriserait le plaisir d'écouter aux apprenants pour les motiver et essayer d'en comprendre davantage.

Ces résultats nous ont permis aussi de déceler les origines des difficultés de la compréhension de l'oral rencontrées chez les apprenants de 1ère année LMD, lesquelles se résument sous le problème de manque de confiance en soi et de l'hésitation de prendre la parole en classe, ce qui exige d'intégrer le moyen d'écoute en classe à l'aide de support audio pour créer la motivation chez les apprenants, et l'interaction avec l'enseignant.

La compréhension orale est une compétence qui vise à faire acquérir aux apprenants des stratégies d'écoute et de prise de parole à l'oral. Il nous semble qu'il ne s'agirait pas d'essayer de tout faire comprendre aux apprenants, qui ont tendance à demander une définition pour chaque mot. Mais il serait judicieux de former les apprenants à devenir plus sûrs d'eux, plus autonomes. Dans cette perspective, les apprenants vont réinvestir ce qu'ils ont appris en classe et à l'extérieur, pour formuler des hypothèses sur ce qu'ils ont écouté et compris.

[12] Entretien basant sur trois questions posées à l'enseignante de l'oral au cours de la séance de 05/04/2017

Les activités de l'écoute de la compréhension orale vont aider les apprenants à développer de nouvelles stratégies qui vont leurs êtres utiles dans leur apprentissage de la compréhension de l'oral.

En outre, Les apprenants seront capables de repérer des informations, de les hiérarchiser, de prendre des notes, en écoutant des voix différentes de celle de l'enseignant, ce qui va les aider à mieux comprendre l'oral.

Pour tout ce qui a été interpréter et analyser en supra, nous essayons de proposer une démarche dynamique interactive basée sur des documents authentiques, conçue par

6) Une démarche dynamique en situation interactive est proposée sous forme des documents authentiques :

Dans l'article publié dans ''entraide pédagogique'', Jean-Michel Ducrot déclare que :

> *L'acte d'écouter n'est guère évident pour les apprenants. Si cet acte est banal en langue maternelle, ce n'est plus le cas en langue étrangère. Il est important de leur expliquer que le document sonore n'est pas générateur de stress en soi, qu'il est inutile de l'envisager comme un ennemi.*[13]

Jean-Michel Ducrot stipule, selon son article publié le jeudi 1 avril 2010 :

Après la première écoute du document, on peut demander aux apprenants de focaliser leur attention sur les détails de la situation en répondant simplement à des questions du type :

Qui parle à qui ? Combien de personnes parlent ?

Où se passe la situation ?

Est-ce qu'il y a des bruits de fond significatifs (rires, musique, bruits de rue...) qui aident à comprendre où ils sont ?

De quoi parle-t-on ?

[13] Jean-Michel Ducrot, L'Enseignement de la compréhension orale disponible sur : http://www.khouasweb.123.fr/index.php/ressources/textes-supports/59-banque/supports-audio-video/147-lenseignement-de-la-comprehension-orale consulté le 1 mai 2017

Quand la situation se déroule-t-elle ?
Quel registre de langue utilise-t-on ?

Ces questions sont simplement des exemples qui vont aider les apprenants, car lors de la première écoute ils auront une tâche à accomplir. Il est primordial de ne jamais leur faire écouter un document authentique sans leur dire exactement ce qu'ils ont à faire durant cette écoute. Ils doivent être actifs à chaque moment de l'écoute, pour comprendre dans un premier temps la situation, les intentions de communication, les relations des personnes entre elles.

Après la première écoute, les apprenants répondent à ces questions et feront des hypothèses grâce à ce qu'ils ont entendu. Il faut que ce soit un travail collectif, et que l'on fasse participer un maximum d'apprenants. Chaque information devra ensuite être justifiée lors de la deuxième écoute, grâce à des indices contenus dans les énoncés oraux.

Lors de la deuxième écoute, on peut leur demander de vérifier leurs hypothèses et de répondre à des questions de structuration du discours. Ils vont s'aider des articulateurs qui s'y trouvent. Les marqueurs sont des indicateurs de structuration et par exemple quand les apprenants vont repérer le marqueur « D'abord », ils vont s'attendre à une suite chronologique avec « ensuite » ou « après »... Cette activité d'écoute active l'aidera à élucider le sens.

En général, l'enseignant doit aider les apprenants à repérer ces mots outils, comme les connecteurs logiques (d'une part, d'autre part, ensuite...), les marqueurs chronologiques (d'abord, ensuite, puis, enfin...), les marqueurs d'opposition (mais, malgré, en dépit de, au contraire...), les marqueurs de cause et de conséquence (en effet, étant donné que ...)

La troisième et dernière écoute permettra de confirmer ou d'infirmer les hypothèses que les apprenants ont formulées ensemble.

Conclusion :

La compréhension orale est l'une des étapes les plus fondamentales dans l'acquisition d'une langue étrangère. L'écoute dans des situations authentiques permet à l'apprenant de se familiariser avec les sons de la langue étrangère, elle permet de présenter à l'apprenant des discours plutôt que des phrases, elle amène l'apprenant à s'appuyer sur les éléments du texte et les connaissances personnelles pour comprendre un message oral.

Cependant, durant l'élaboration de ce travail et l'enquête que nous avons mené au Centre Universitaire Ahmed Salhi de Naâma, nous a laissé entrevoir une réalité pas trop reluisante quant à la condition de la compréhension de l'oral. (Les apprenants de 1ère année LMD ont des difficultés de comprendre l'oral)

Nous avons élaboré une étude de terrain au Centre Universitaire de Naâma auprès des étudiants de la première année français. Notre objectif étant de comprendre comment cette compétence était enseignée.

Deux hypothèses ont été formulées à cet effet. Une première, liée à l'absence d'une démarche d'écoute inhérente à l'enseignement/apprentissage de cette compétence. Une deuxième, qui a trait à l'utilisation des supports audio ou vidéo qui permettent une intégration des nouvelles connaissances.

Les résultats de l'enquête nous ont en effet permis de comprendre qu'en dépit de ce qui est préconisé dans les programmes, la plus part des enseignants sujets de notre étude étaient très imprégnés des anciennes habitudes d'enseignement/apprentissage de l'oral. Seule une minorité avait recours aux supports audio ou vidéo

Selon les analyses de notre enquête, nous pouvons constater, c'est que notre étude était loin des démarches pédagogiques conçues et mises en place par les chercheurs qui recommandent un enseignement/apprentissage qui prend appui sur des supports audio ou vidéo, et notamment avec l'évolution des TICE.

Nous pensons réellement que les problèmes de la compréhension de l'oral reposent sur la crainte de prendre la parole en classe, et le manque de confiance en soi. Cela nous permet de bien saisir notre objectif de recherche

qui se base sur la connaissance des origines des problèmes de compréhension orale en classe de 1ère année LMD.

En évoquant les hypothèses abordées à l'introduction, nous avons pu citer la stratégie qui peut résoudre le problème de compréhension de l'oral, qui porte sur l'utilisation de document authentique pour faire acquérir aux apprenants l'écoute en classe. Cette dernière en favorisant le traitement des nouvelles connaissances chez l'apprenant, elle l'oriente vers une interaction en classe du FLE.

A partir des documents authentiques, l'apprenant peut reconnaître des sons, repérer des mots-clés, comprendre globalement et en détails, prendre des notes, etc.

Enfin, nous pensons que nous sommes arrivés à travers cette étude à partagé avec les enseignants des départements du français le critère de pouvoir comprendre les problèmes et les difficultés des apprenants, pour qu'ils puissent les aidés, et créer une approche interactionnelle entre l'enseignant et l'enseigné. Mais la concrétisation de telles démarches devrait être accompagnée d'une volonté politique, et que les enseignants devraient arriver à regarder sous une autre visée et accepter d'enseigner autrement cette compétence.

Bibliographie :

1- *Le Petit Larousse illustré*, Larousse, Paris, 1995, p. 720

2- *Le Petit Robert de la langue française*, Dictionnaire le Robert, Paris, 2006, p. 1792

3- CHARRAUDEAU.P, D. Mangonneau, *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris, seuil, 2000.

4- CUQ. J.P.*Dictionnaire de didactique du français langue étrangère et seconde*, CLE International, 2002.

5- Guide d'enseignement efficace de la communication orale de la maternelle à la 3ème année, Ontario 2008

6- CUQ, Jean Pierre & GRUCA, Isabelle *Cours de didactique de français langue étrangère et second*, Paris, 2003.

7- PUREN, Christian, *L'histoire des méthodologies de l'enseignement des langues*, Paris, CLE International, 1988

8- Cornaire C. *La compréhension orale*: CLE International, Coll. Didactique des langues étrangères. Paris,1998.

9- RUCHI PHULLI, *travailler l'oral en classe de FLE,* le projet tutore, CIEP.

10-MAURER, Bruno, *Une didactique de l'oral. Du primaire au lycée*, Bertrand-Paris, 2001

Annexes :

- **Annexe n°01 :**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Arrêté n° 500 **du** 28 JUIL. 2013

fixant le programme des enseignements du socle commun de licences du domaine « Lettres et Langues Etrangères»

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique,

- Vu la loi n° 99 - 05 du 18 Dhou - El - Hidja 1419 correspondant au 04 avril 1999, modifiée et complétée, portant loi d'orientation sur l'enseignement supérieur,
- Vu le décret présidentiel n°12–326 du 17 Chaoual 1433 correspondant au 4 septembre 2012, portant nomination des membres du Gouvernement,
- Vu le décret exécutif n° 03 - 279 du 24 Joumada El Thania 1424 correspondant au 23 Août 2003, modifié et complété, fixant les missions et les règles particulières d'organisation et de fonctionnement de l'université,
- Vu le décret exécutif n° 05 - 299 du 11 Rajab 1426 correspondant au 16 Août 2005, fixant les missions et les règles particulières d'organisation et de fonctionnement du centre universitaire,
- Vu le décret exécutif n° 08 - 265 du 17 Châabane 1429 correspondant au 19 août 2008 portant régime des études en vue de l'obtention du diplôme de licence, du diplôme de master et du diplôme de doctorat,
- Vu le décret exécutif n°13–77 du 18 Rabie El Aouel 1434 correspondant au 30 janvier 2013, fixant les attributions du ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique,
- Vu l'arrêté n°129 du 04 juin 2005 portant création, composition, attributions et fonctionnement de la Commission Nationale d'Habilitation.
- Vu l'arrêté n°75 du 26 mars 2012 portant création, missions, composition, organisation et fonctionnement du Comité Pédagogique National de Domaine,
- Vu l'arrêté n°129 du 06 mars 2013 portant création de la conférence des doyens par domaine,

ARRETE

Article 1er : Le présent arrêté a pour objet de fixer le programme des enseignements du socle commun de licences du domaine « Lettres et Langues Etrangères » conformément à l'annexe du présent arrêté.

Art. 2: Le Directeur Général des Enseignements et de la Formation Supérieurs et les Chefs d'établissement d'enseignement et de formation supérieurs, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent arrêté qui sera publié au bulletin officiel de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique.

Fait à Alger le : 28 JUIL. 2013

Le Ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique

Annexe n°02 :

Socle commun domaine "Lettres et Langues Etrangères"

Semestre 1

Unité d'enseignement	Matières		Crédits	Coefficient	Volume horaire hebdomadaire			VHS (15 semaines)	Autre*	Mode d'évaluation	
	Code	Intitulé			Cours	TD	TP			Contrôle Continu	Examen
UE Fondamentale Code : UEF11 Crédits : 10 Coefficients : 6	F111	Compréhension et expression écrite 1	6	4	1h30	3h00		67h30	45h00	x	x
	F112	Compréhension et expression orale 1	4	2	1h30	1h30		45h00	45h00	x	x
UE Fondamentale Code : UEF12 Crédits : 8 Coefficients : 4	F121	Grammaire de la langue d'étude 1	4	2	1h30	1h30		45h00	45h00	x	x
	F122	Phonétique corrective et articulatoire 1	2	1		1h30		22h30	45h00	x	x
	F123	Initiation à la linguistique 1 (concepts)	2	1	1h30			22h30	45h00	x	x
UE Fondamentale Code : UEF12 Crédits : 4 Coefficients : 2	F131	Initiation aux textes littéraires	2	1	1h30			22h30	45h00	x	x
	F132	Culture (s)/ Civilisation(s) de la Langue 1	2	1	1h30			22h30	45h00	x	x
UE Méthodologique Code : UEM11 Crédits : 4 Coefficients : 1	M111	Techniques du travail universitaire 1	4	1	1h30	1h30		45h00	45h00	x	
UE Découverte Code : UED11 Crédits : 2 Coefficients : 1	D111	Sciences sociales et humaines 1	2	1	1h30			22h30	45h00		x
UE Transversale Code : UET11 Crédits : 2 Coefficients : 1	T111	Langue(s) étrangère(s) 1	2	1		1h30		22h30	45h00	x	x
Total semestre 1			30	15	12h00	10h30		337h30	450h00		

Autre * = travail complémentaire en consultation semestrielle

Annexe n°03

Questionnaire destiné aux apprenants du Centre Universitaire Ahmed Salhi de Naâma

1/ De quel sexe es-tu ?

❑ Féminin ❑ Masculin

2/ Quel âge as-tu ?

……..

3/ Tu aimes la langue française ?

❑ OUI ❑ NON

4/As-tu choisi librement la filière français ?

❑ OUI ❑ NON

5/L'apprentissage de la langue française est-il facile ?

❑ OUI ❑ NON

Justifie ta réponse :

……

……

……

6 /Tu parles le français ?

❑ Rarement ❑ Souvent ❑ Toujours

7 /Avec qui tu parles le français ?

❑Le professeur ❑Les amis ❑Les camarades de classe

❑Autres

8 /Tu lis en français ?

❑ OUI ❑ NON

❑ Quelques fois ❑Tous les jours ❑Jamais

9 /Que lis-tu ?

❑ Les magazines ❑ Les journaux ❑L'internet ❑Les bandes dessinées

❑Les livres

10/ As-tu des difficultés en parlant la langue française ?

❑ OUI ❑ NON

11/ Tu commets des erreurs en parlant le français ?

❑ OUI ❑ NON

❑Beaucoup ❑ De temps à temps ❑Rarement

12/Fais-tu des efforts pour corriger vos fautes en parlant le français ?

❑ OUI ❑ NON

13/Tu comprends les explications des professeurs en français ?

❑ OUI ❑ NON

14/ Tu comprends les expressions utilisées en français ?

❑ OUI ❑ NON

Merci pour ta participation

Annexe n°04 :

Questionnaire destiné aux enseignants de Centre Universitaire Ahmed Salhi de Naâma

1. De quel sexe êtes-vous ?

 ❑ Masculin ❑ Féminin

2. Quelle discipline enseignez-vous ?

 ❑ Français ❑ Anglais

3. D'après vous, les étudiants ont-ils des difficultés à la pratique de l'oral en classe de 1ere année LMD ?

 ❑ OUI ❑ NON

4. Si oui, quels sont les difficultés liées à la pratique de l'oral ?

❑La prononciation ❑ L'intonation ❑ La liaison
❑Le rythme ❑ Autres

5. Pensez-vous que le volume horaire consacré à l'enseignement de l'oral est suffisant ?

 ❑ OUI ❑ NON

6. Les apprenants ont des difficultés à formuler des phrases correctement ?

 ❑ OUI ❑ NON

7. Les apprenants ont peur de prendre la parole en classe du FLE ?

 ❑ OUI ❑ NON

8. Citez nous, au moins, deux difficultés qui entravent l'acte de l'enseignement de l'orales en 1 LMD ?

……

……

…….

9. Le programme que vous suivez, favorise-t-il la compréhension de l'oral ?

❑ OUI ❑ NON

10. Par quel (s) moyen (s) motivez-vous les étudiants lors d'une production orale ?

……

……

……

……

11. Consacrez-vous une partie de votre/vos cours à la compréhension de l'oral de français ?

❑ OUI ❑ NON

12. Est-ce que vous prenez le temps de discuter avec vos étudiants de l'usage des TICES dans l'enseignement/apprentissage de l'oral ?
❑ OUI ❑ NON

13. Loin de toute évaluation, pensez-vous que les étudiants apprécient l'oral en tant que matière?
❑ OUI ❑ NON

14. Comment évaluez-vous l'oral des étudiants de la 1ère LMD à la fin de l'année universitaire ?

……

……

……

……

15. Que faut-il faire pour que la pratique de l'oral en FLE soit une réalité en classe ?

……

……

……

Merci pour votre collaboration

Annexe n°05 :

L'entretien avec l'enseignante de l'oral au cours de la séance de 05/04/2017

1- Selon vous, quelle est la raison majeure qui provoque les difficultés de comprendre l'oral chez les apprenants de 1ère année LMD ?
2- D'après vous, Par quel moyen pouvez-vous faciliter la tache de l'oral en classe ?
3- Consacrez vous l'écoute des documents dans vos cours ?